



Compte rendu de réunion N°1 du Comité « Développement durable – Ecologie »					Présence	Diffusion	Conv. Proch. Réunion
Du mardi 10 novembre 2020 à 18h30 en Visioconférence							
	Nom	Tél	Fax	E-mail			
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	Elus de LHERM				X	X	X
	M. COMORETTO Christophe			christophe.comoretto@mairie-lherm.fr	X	X	X
	M. BRUSTON Joel			joel.bruston@mairie-lherm.fr			
	Mme BOYE Brigitte				X	X	X
	Mme BOULP Lauriane					X	X
	M. Philippe GAURIER				X	X	X
	Mme RABARJAONA Ludivine				X	X	X
	Mme Sophie MOREAU				X	X	X
	Mme MIRASSOU Florence					X	X
	Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha				X	X	X
M. SABATHIE René				X	X	X	
<i>Citoyens</i>	M. ARQUE Georges					X	X
	M. BROUILLAUD Christophe					X	X
	Mme DORIANE Silvestre				X	X	X
	M. PARANTHOEN Mathieu					X	X
	Mme DASSONVILLE Amélie					X	X
	Mme MASSON Martine				X	X	X
	Mme NEPOTE Nicole				X	X	X
	Mme HOEK Carolina					X	X
	M. CALVO Sébastien				X	X	X
	M. ANASTASE Matthieu					X	X
Mme ROUALDES Stéphanie					X	X	
<i>Autres Intervenants</i>							

Prochaine réunion :

Mardi 1er décembre à 18h30 en Visioconférence

I. Objet de la réunion :

Tour de « table » - Périmètre d'action de ce Comité - Liste des attentes remontées des citoyens – Engagements de la municipalité – débat et perspectives

II. Introduction

Après un tour de table de présentation de chaque présent.e., chacun.e a donné son autorisation pour que les adresses mail soient diffusées au sein du groupe, afin de permettre une communication directe entre les membres du comité.

1. Périmètre d'action de ce Comité

Ce Comité est tout d'abord très « transversal ». En effet, beaucoup de thèmes que nous aborderons rejoignent des thèmes traités par d'autres comités (transition énergétique, mobilité, restauration scolaire, biodiversité). C'est un thème qui peut être moteur sur certains sujets, et appui sur d'autres sujets. Il y aura également un rôle important de communication, pour que dans les autres comités ces sujets soient « entendus » comme sujets de la transition et de l'écologie.

Il y aura également tous les petits projets, en dehors des grands thèmes, qui pourront être apportés par les membres de ce comité (jardins partagés, composts participatifs par exemple)

2. Remontées de citoyens lors de la consultation citoyenne et du porte à porte

Cf document joint en annexe

III. Points abordés

A la suite de la présentation de ces « remontées » des citoyens, plusieurs idées, projets ont été proposées :

- Valoriser les espaces verts dans le Centre du village (créer des nichoirs, des espaces à insectes). Ce type d'action pourrait être développé en partenariat avec le CMJ et la MJC ;
- Dans la forêt des Escoumes, on pourrait développer la biodiversité. Il y a moyen d'aménager des zones pour faire de la pédagogie sur la faune et la flore.
- A propos de la zone naturelle des Escoumes, il y a un problème d'accès à cette zone (piétons-vélos). Ce sujet devra être traité par le comité « Voirie-Mobilité-Réseaux », mais il faudra intégrer cet élément à l'urbanisation prévue de cette zone.
- Toujours au bois des Escoumes, la « manifestation » « Un arbre, un enfant » qui avait lieu chaque année pour « marquer » la naissance des enfants de l'année précédente par la plantation d'un arbre par enfant est à poursuivre.
- Il serait intéressant aussi de développer des plantations d'arbres fruitiers, d'arbustes à petits fruits.
- Il serait bon de faire un diagnostic de ce qui a été fait dans la commune, et de l'impact que cela a sur notre environnement. Cela dans un sens pédagogique.
- Pour cela, il est important d'intégrer les enfants dans la démarche
- A ce propos, une réunion entre élus a eu lieu début septembre, suite à réception en mairie au mois de juillet d'un « appel à projets » pour mettre en œuvre sur la commune un « Atlas de la biodiversité ». Le délai étant trop court (remise du dossier pour le 15 septembre) il n'était pas possible de répondre. Mais cela fait maintenant plusieurs années que cet appel à projets est lancé, et il risque bien d'y en avoir un nouveau au printemps prochain. Nous pourrions donc nous préparer pour pouvoir y répondre (1).
- La zone dite Coucours dans laquelle il y a le lac de Coucours, derrière Auchan et la station d'épuration, est une zone qui mériterait d'être protégée. Elle pourrait être classée « Espace Naturel Sensible », ce qui permettrait d'obtenir des subventions, à la fois pour l'aménagement mais aussi pour la préservation de la faune et de la flore. Cette zone du lac est propriété de la Communauté de communes qui en a la charge.
- Le lien de certaines de nos actions est à faire avec la Communauté de communes, qui développe une politique de traitement des déchets verts, et va mettre au service des communes un broyeur.
- Tous les sujets sont importants : il n'y a pas de « petits projets »
- Sur la commune, et pris en charge par des citoyens, il y a eu le concours des jardins fleuris en particulier, qui a bien fonctionné. Également la prise en compte du zéro phyto, qui a contraint les services techniques à employer d'autres méthodes pour le désherbage. Des pelouses fleuries ont été expérimentées également.

- Un projet de jardins partagés s'était monté il y a plusieurs années. Mais, faute de participants (2 ou 3 au final) il avait été abandonné. Mais cela pourrait se concrétiser, s'il y a plusieurs volontaires. Ce serait bien que ce ne soit pas éloigné du Centre du village.
- Lors des cafés citoyens, une personne a proposé de mettre son terrain à disposition, et il est situé proche du Centre. La question est : vaut-il mieux un terrain privé, ou un terrain communal, par rapport à la pérennité du projet ?
- Dans le cadre du groupe « Environnement » qui avait été créé après la « Rencontre citoyenne » de mars 2018, avait été envisagé d'aménager une zone, sur un terrain communal situé entre la crèche et le skate parc. Le projet était de faire à la fois des jardins partagés, mais également une zone de compostage et de broyage.
- Une expérience de ce type a été développée avec création d'une association. Un témoignage de cette expérience serait intéressant ;
- Le problème des arbres atteints de maladie (en particulier par le capricorne), est également discuté. De nombreux arbres sont atteints, et il a été nécessaire d'en abattre car devenant dangereux. La question est : y a-t-il un remède, un traitement possible. A priori non, car lorsque l'on peut constater la maladie il est trop tard. Une expertise de tous les arbres communaux ne serait-elle pas utile ?

IV. Engagements de la municipalité

Cf document joint correspondant au titre « Viser l'exemplarité écologique » de notre programme

Dans les engagements de la municipalité, deux éléments sont importants à porter par ce Comité :

.- *Devenir Territoire à Energie positive* :

Cet engagement nécessite en premier lieu un diagnostic du territoire, qu'il est prévu de faire avec l'appui du Pays Sud Toulousain, avec lequel nous avons déjà beaucoup travaillé, et qui soutient ce type de démarche (2)

- *Mettre en œuvre nos engagements dans le Pacte pour la Transition* :

Notre rôle est un rôle transversal, consistant à apporter des éléments aux autres comités pour les aider à mettre en œuvre dans leur domaine ces engagements. Nous nous sommes engagés sur 11 mesures (cf document joint en annexe)

V. Conclusion et prochaine réunion

Il est convenu que, pour la prochaine réunion, chacun définira ce qu'il considère comme prioritaire à mettre en œuvre, et comment cela pourrait se réaliser.

La prochaine réunion est fixée au mardi 1^{er} décembre à 18h30

VI. Annexes

- Remontées des citoyens lors de la consultation citoyenne
- « Viser l'exemplarité écologique » : extrait de notre programme
- Pacte pour la Transition avec les 11 mesures choisies signé
- Guide Atlas de la biodiversité

Ces documents sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/efrW>

Notas : (1) Nous vous proposons d'engager dès maintenant la commune dans cette démarche d'ABC :

« *L'Atlas de la Biodiversité Communale : s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire* :

Vous êtes volontaire pour rejoindre la démarche ABC. Engagez-vous en faveur de la biodiversité en remplissant le formulaire d'inscription.

En remplissant ce formulaire, vous vous engagez :

- à entreprendre un atlas de la biodiversité communale sur votre territoire grâce à la méthode présentée dans le guide,*
- à engager dès aujourd'hui votre territoire dans la démarche "Notre commune sans pesticides - Terre saine".*

Cet engagement vous permet :

- de candidater aux appels à projets du Fonds de dotation pour la biodiversité,*
- de bénéficier des outils du programme : guides méthodologiques, lettres d'informations, outils informatiques, ... »*

Le guide est joint en annexe et vous permettra de savoir en quoi cela consiste. Nous en parlerons lors de notre prochaine réunion.

(2) Suite à contact avec le Pays Sud Toulousain concernant notre volonté de devenir « Territoire à Energie Positive » la Commune a décidé de lancer une offre de poste stagiaire (master 1 ou 2 permettant des stages de 4 à 6 mois) dont la tâche serait – à compter de #février 2021 – d'établir un diagnostic de l'état de notre commune dans ce domaine, et de travailler avec lui ou elle les domaines dans lesquels il est important d'avancer, et que nous définirons en commun dans ce Comité (ou un groupe de travail issu de ce Comité).